



**ibsa**  
**perspective .brussels**   
institut bruxellois de statistique et d'analyse



# Rapport annuel de l'IBSA 2019

# Rapport annuel de l'IBSA 2019



## ÉQUIPE DE RÉALISATION

### Auteurs

Sabrina CIPRIANO, Cécile DEVOS

### Comité de lecture

Xavier DEHAIBE, Aymnah GANGJI et Astrid ROMAIN

Direction de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Astrid ROMAIN

## COUVERTURE

Concerto - Communication Agency

Photographie : © Eric OSTERMANN

## MISE EN PAGE

Richard BODSON

## ÉDITEUR RESPONSABLE

Astrid ROMAIN, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

ibsa@perspective.brussels - www.ibsa.brussels

Dépôt légal : Éditions IRIS - D/2020/6374/291

© Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

Reproduction autorisée moyennant mention de la source

# TABLE DES MATIÈRES

1. LIGNE DU TEMPS DE 2019	5
2. MÉTHODES UTILISÉES PAR L'IBSA	9
3. L'ÉQUIPE	11
4. BUDGET DES DÉPENSES DE L'IBSA	13
5. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'IBSA	15

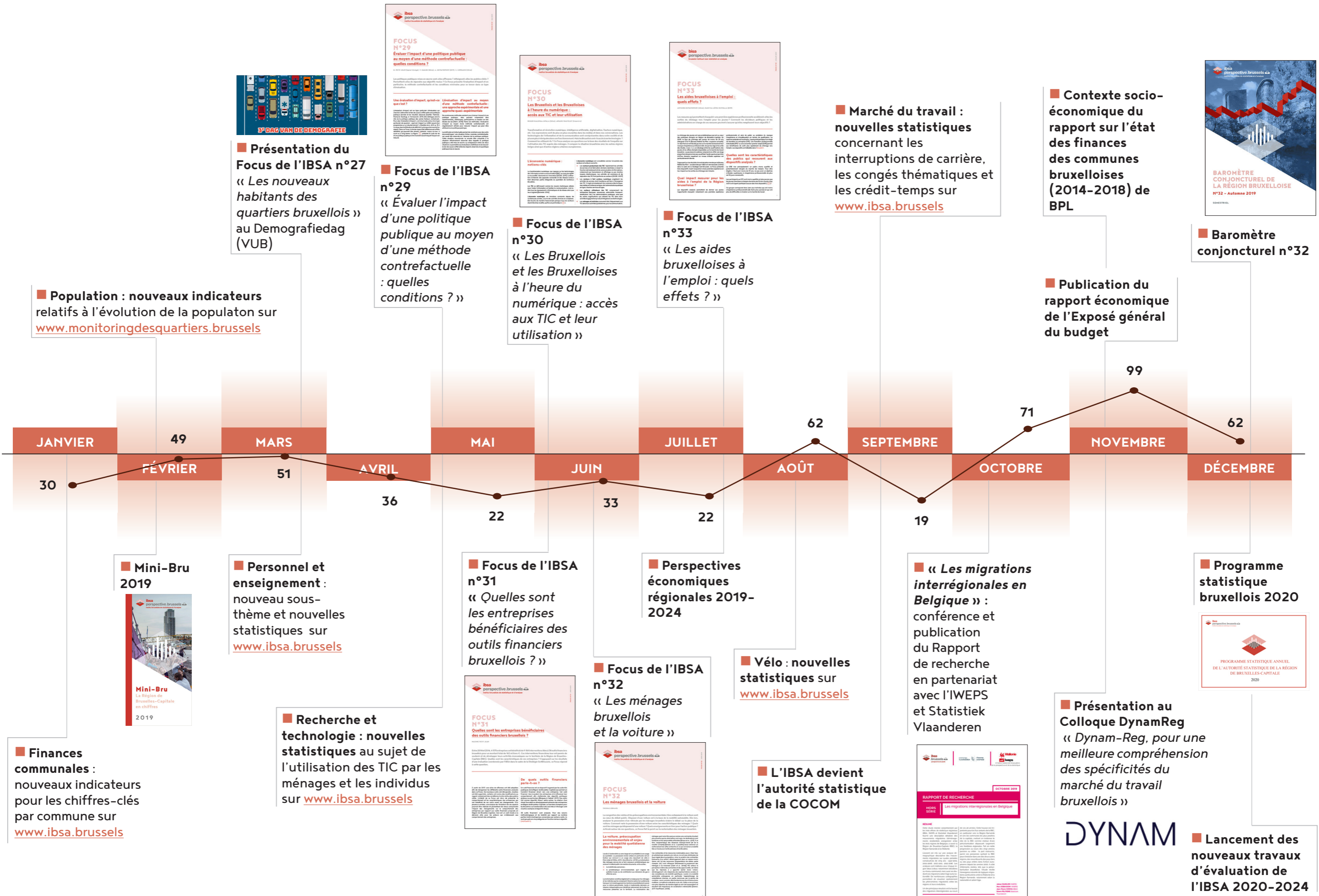
# 1. LIGNE DU TEMPS DE 2019

L'année 2019 a été jalonnée par de nombreux projets. Ce chapitre présente une ligne du temps des principales sorties de l'année 2019. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive.

Au total, 556 statistiques ont été diffusées via [www.ibsa.brussels](http://www.ibsa.brussels) et 12 analyses ont été publiées en 2019.

En 2019, les missions de l'IBSA n'ont pas changé par rapport à celles réalisées en 2018. Celles-ci peuvent être consultées via [www.ibsa.brussels](http://www.ibsa.brussels) dans la rubrique [Missions](#).

NOMBRE DE STATISTIQUES DIFFUSÉES



■ **Population : nouveaux indicateurs** relatifs à l'évolution de la population sur [www.monitoringdesquartiers.brussels](http://www.monitoringdesquartiers.brussels)

■ **Présentation du Focus de l'IBSA n°27** « Les nouveaux habitants des quartiers bruxellois » au Demografiedag (VUB)

■ **Focus de l'IBSA n°29** « Évaluer l'impact d'une politique publique au moyen d'une méthode contrefactuelle : quelles conditions ? »

■ **Focus de l'IBSA n°30** « Les Bruxellois et les Bruxelloises à l'heure du numérique : accès aux TIC et leur utilisation »

■ **Focus de l'IBSA n°33** « Les aides bruxelloises à l'emploi : quels effets ? »

■ **Marché du travail : nouvelles statistiques** concernant les interruptions de carrière, les congés thématiques et les crédits-temps sur [www.ibsa.brussels](http://www.ibsa.brussels)

■ **Contexte socio-économique du rapport sur l'état des finances des communes bruxelloises (2014-2018) de BPL**

■ **Baromètre conjoncturel n°32**

■ **Publication du rapport économique de l'Exposé général du budget**

■ **Finances communales : nouveaux indicateurs** pour les chiffres-clés par commune sur [www.ibsa.brussels](http://www.ibsa.brussels)

■ **Mini-Bru 2019**



■ **Personnel et enseignement : nouveau sous-thème** et nouvelles statistiques sur [www.ibsa.brussels](http://www.ibsa.brussels)

■ **Recherche et technologie : nouvelles statistiques** au sujet de l'utilisation des TIC par les ménages et les individus sur [www.ibsa.brussels](http://www.ibsa.brussels)

■ **Focus de l'IBSA n°31** « Quelles sont les entreprises bénéficiaires des outils financiers bruxellois ? »



■ **Focus de l'IBSA n°32** « Les ménages bruxellois et la voiture »



■ **Perspectives économiques régionales 2019-2024**

■ **Vélo : nouvelles statistiques** sur [www.ibsa.brussels](http://www.ibsa.brussels)

■ **L'IBSA devient l'autorité statistique de la COCOM**

■ **« Les migrations interrégionales en Belgique »** : conférence et publication du Rapport de recherche en partenariat avec l'IWEPS et Statistiek Vlaanderen



■ **Présentation au Colloque DynamReg** « Dynam-Reg, pour une meilleure compréhension des spécificités du marché du travail bruxellois »

**DYNAM**

■ **Lancement des nouveaux travaux d'évaluation de l'IBSA 2020-2024**

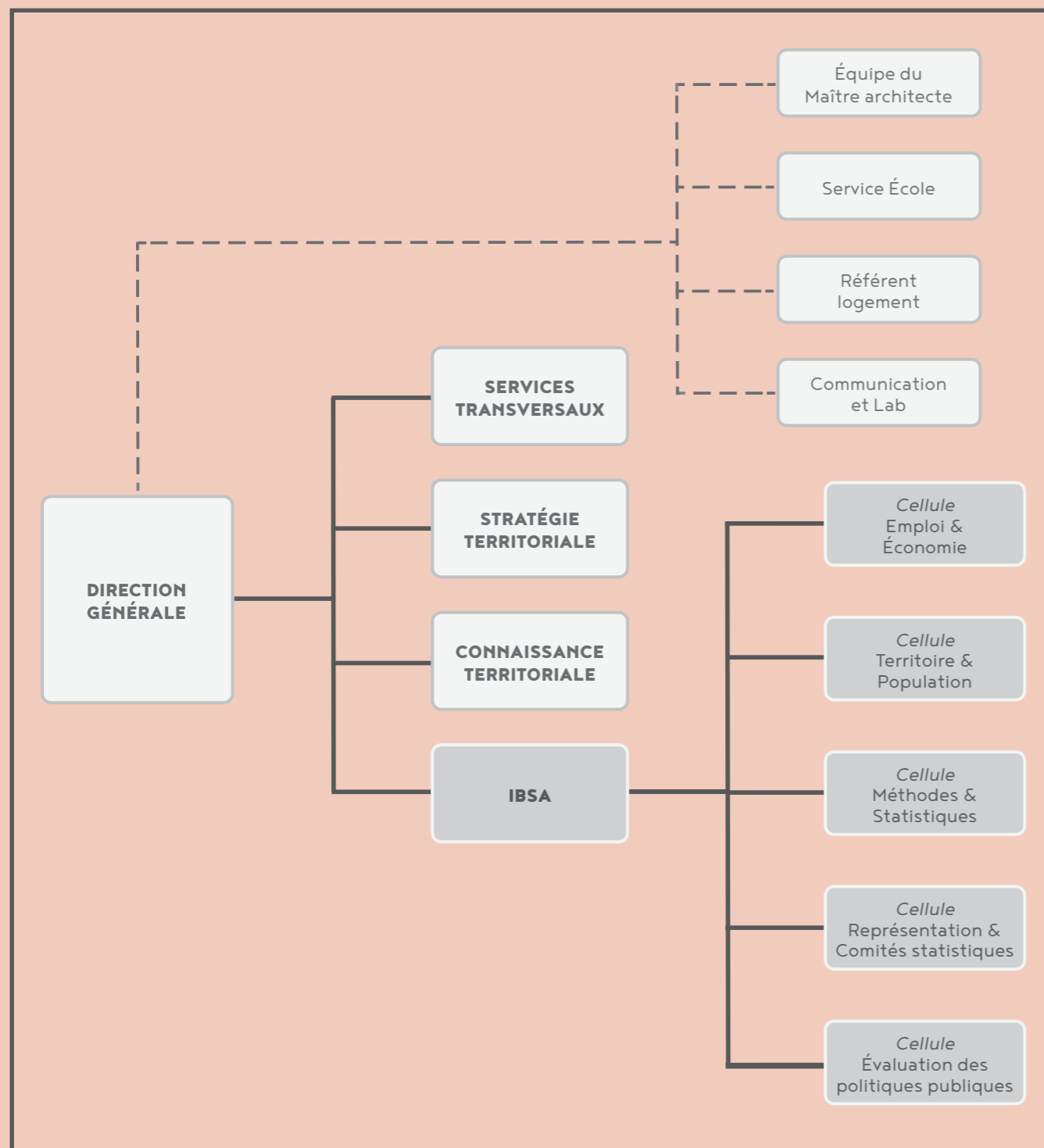


## 2. MÉTHODES UTILISÉES PAR L'IBSA

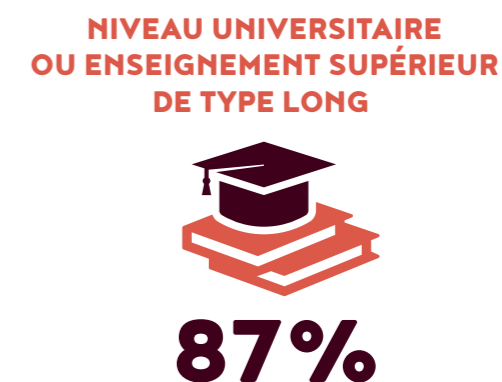
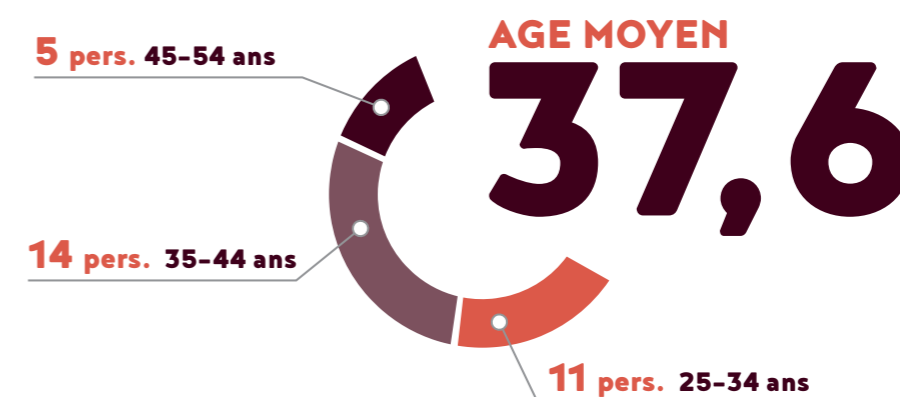
Les méthodes utilisées par l'Institut pour réaliser ses travaux sont en adéquation avec les bonnes pratiques scientifiques. Par ailleurs, elles sont notamment discutées au sein du Conseil scientifique de l'IBSA (*voir rapport d'activité du Conseil scientifique*).

En ce qui concerne la réalisation des tableaux statistiques, les méthodes utilisées sont publiées sous forme de méthodologies accompagnant les tableaux statistiques sur le site internet [www.ibsa.brussels](http://www.ibsa.brussels).

Et pour les analyses, les méthodes sont documentées dans les publications de l'année 2019 (*voir ligne du temps*).



### 3. L'ÉQUIPE



L'IBSA est un des quatre départements de perspective.brussels. L'équipe pluridisciplinaire de l'IBSA est répartie en cinq cellules, sous la direction d'Astrid ROMAIN :

- > une cellule « Emploi et Économie » ;
- > une cellule « Territoire et Population » ;
- > une cellule « Évaluation des politiques publiques » ;
- > une cellule chargée de l'appui méthodologique et statistique ;
- > et une cellule chargée d'organiser la communication ainsi que la tenue des différents comités statistiques.

L'équipe compte 30 personnes au 31 décembre 2019, soit un nombre qui est resté stable par rapport à 2018. Ceci ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas eu de mouvements au niveau du personnel de l'IBSA. En effet ce statu quo entre 2018 et 2019 résulte de mouvements contraires :

- > cinq nouveaux agents ont rejoint l'IBSA ;
- > deux agents l'ont quitté ;
- > deux agents sont partis en détachement ;
- > et un agent a été transféré au sein d'un autre département de perspective.brussels.

# 4. BUDGET DES DÉPENSES DE L'IBSA

Le budget indique les recettes et les dépenses afférentes à une année budgétaire, qui correspond à une année civile. Une distinction existe donc entre le Budget des Recettes et le Budget des Dépenses.

Cette partie présente le budget des dépenses de l'IBSA, soit les dépenses autorisées par l'IBSA au cours d'une année budgétaire.

Les crédits budgétaires alloués à l'IBSA sont destinés à financer l'exécution des missions suivantes :

- > le développement de l'appareil statistique régional et notamment la mise en œuvre des programmes statistiques que sont les programmes statistiques annuels de l'IBSA et les programmes statistiques intégrés. Le programme statistique intégré reprend l'ensemble des collaborations interfédérales au sein de l'Institut Interfédéral de Statistiques avec les autres autorités statistiques du pays (IWEPS, Statistiek Vlaanderen, Statbel ainsi que d'autres intervenants statistiques : Banque Nationale de Belgique et Bureau fédéral du Plan) en vue de développer de nouvelles statistiques.

- > les études socio-économiques réalisées par l'IBSA ;
- > les missions d'évaluation de politiques publiques spécifiques confiées à l'IBSA ;
- > la participation à la gestion du système statistique belge (IIS, ICN, groupes de travail ad hoc, CTRS, conseil scientifique de l'IBSA et le comité de pilotage de l'IBSA) ;
- > ainsi que le développement et l'entretien des plateformes de diffusion de données sur internet.

Ces crédits budgétaires n'incluent donc pas les coûts directs de fonctionnement liés à l'informatique, à la logistique, à certaines formations « transversales » qui sont organisées par perspective.brussels ou encore aux salaires du personnel de l'IBSA. Ces dépenses sont reprises dans le budget global de perspective.brussels.

Par rapport à 2018, les crédits budgétaires ajustés (voir encadré « *en savoir plus sur le Budget des dépenses* ») octroyés à l'IBSA en 2019 sont en baisse de 15,5 % pour les crédits engagés et en baisse de 14,6 % pour les crédits liquidés.

	Engagement de crédits budgétaires [€]	Liquidation de crédits budgétaires [€]
Budget ajusté 2019	1 528 000	1 064 000
Budget ajusté 2018	1 808 000	1 246 000

Source : budget perspective.brussels, années budgétaires 2018 et 2019. Calculs IBSA.

## En savoir plus sur le Budget des dépenses

### Qu'est-ce qu'un crédit budgétaire ?

Il s'agit du montant qui est inscrit au Budget des Dépenses et qui constitue une autorisation d'effectuer des dépenses dans les limites spécifiées.

### Qu'est-ce qu'un crédit budgétaire ajusté ?

Les crédits budgétaires ajustés donnent une image plus fidèle des moyens budgétaires accordés à l'IBSA. En effet, ils intègrent les modifications qui ont été apportées au cours de l'année pour correspondre au plus près aux besoins de l'IBSA.

### Qu'est-ce qu'une liquidation de crédits budgétaires ?

Les crédits de liquidation sont les montants qui peuvent/ qui sont liquidés au cours de l'année budgétaire suite à des obligations et pour lesquelles des ordonnances doivent être établies. En d'autres termes, il s'agit du total des factures qui devront être payées au cours de l'année budgétaire.

### Qu'est-ce qu'un engagement de crédits budgétaires ?

Les crédits d'engagement sont les montants qui peuvent être engagés pendant l'année budgétaire. Ces engagements peuvent être de deux ordres :

1. des engagements contractés pendant l'année budgétaire ;
2. ou des engagements échelonnés sur plusieurs années.

Autrement dit, c'est le montant total de tous les contrats qui seront/sont conclus à charge de ce crédit au cours de l'année budgétaire.



# 5. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'IBSA

Les membres du Conseil scientifique de l'IBSA ont été nommés par l'Arrêté du 26 janvier 2017, portant sur la nomination de douze membres du Conseil bruxellois de l'évaluation, de la prospective et de la statistique :

1. Madame Estelle CANTILLON, ULB (suppléant : Monsieur Glenn MAGERMAN) ;
2. Madame Perrine HUMBLET, École de Santé Publique (suppléant : Madame Isabelle GODIN) ;
3. Madame Nathalie VAN DROOGENBROECK, ICHEC (suppléant : Monsieur Christian OST) ;
4. Madame Catherine DEHON, ULB (suppléant : Monsieur Thomas VERDEBOUT) ;
5. Monsieur David AUBIN, Certificat interuniversitaire en évaluation de politiques publiques - ULB, UCL, ULg (suppléant : Madame Lise FREHEN) ;
6. Monsieur Michele CINCERA, ULB (suppléant : Madame Lauriane DEWULF) ;
7. Monsieur Stefan DE CORTE, VUB (suppléant : Madame Tatiana DEBROUX) ;
8. Monsieur Christian DE VISSCHER, Certificat interuniversitaire en évaluation de politiques publiques - ULB, UCL, ULg (suppléant : Monsieur Marc ZUNE) ;
9. Monsieur Patrick DEBOOSERE, VUB (suppléant : Madame Christine SCHNOR) ;
10. Monsieur Jean-Michel DECROLY, ULB (suppléant : Madame Sarah DE LAET) ;
11. Monsieur Peter TEIRLINCK, KULeuven - campus Brussel (suppléant : Madame Valérie CAPPUYNS) ;
12. Monsieur Benjamin WAYENS, Université Saint-Louis - Bruxelles (suppléant : Monsieur Michel HUBERT).

Madame Astrid ROMAIN, directrice de l'IBSA, est membre de droit du Conseil.

En 2019, le Conseil scientifique de l'IBSA (nommé légalement Conseil bruxellois de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) s'est réuni quatre fois (le 13 mars, le 11 juin, le 19 septembre et le 10 décembre). Lors de ces réunions, le Conseil :

- > a approuvé la désignation de Madame Isabelle GODIN comme suppléante à Madame Perrine HUMBLET (École de santé publique) ;
- > a remis son avis concernant le rapport annuel 2018 de l'IBSA ;
- > a débattu du travail méthodologique et de sujets divers, abordés au travers des présentations suivantes :
  - L'impact des institutions européennes et internationales sur l'activité économique de la Région bruxelloise (Salim GADI) ;
  - BREXIT - analyses existantes (Pierre-François MICHIELS) ;
  - Simulateur pour l'estimation des fonds de la politique de cohésion 2021-2027 (Roger PONGI-NYUBA) ;
  - Réflexion méthodologique sur les méthodes de découpage territorial (Virginie MAGHE) ;
  - L'enseignement supérieur et Bruxelles : un tableau de bord (Benjamin WAYENS) ;
  - Analyse de la productivité en Région de Bruxelles-Capitale et comparaison avec les autres régions (Antoine DEWATRIPONT).



